



## Fiche DS5TRC

## DROIT SOCIAL

PRATIQUE DE LA PAIE DANS UNE ASSOCIATION  
DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

## Objectifs

La complexité des règles légales et conventionnelles rend l'exercice de plus en plus ardu et complexe pour l'employeur.

Afin de maîtriser les risques fiscaux et sociaux, il convient de connaître et de savoir appliquer les obligations légales, réglementaires et conventionnelles.

- ◆ Maîtriser la détermination du salaire
- ◆ Acquérir les règles et méthodes qui permettent de résoudre les problèmes rencontrés lors du calcul de la paie
- ◆ Piloter la gestion administrative du personnel
- ◆ Savoir appliquer les principes, règles et procédures du droit du travail et du droit conventionnel

## Programme

## Module 1 – Approche juridique (2 jours)

## Les éléments de la rémunération :

- ◆ Le salaire et ses compléments

## Les événements affectant le salaire :

- ◆ Les heures supplémentaires et complémentaires
- ◆ Les absences (congés payés et congés divers)
- ◆ L'indemnisation complémentaire de la maladie
- ◆ Les heures de délégation des représentants du personnel
- ◆ Les indemnités de rupture du contrat de travail

## Le paiement de la rémunération :

- ◆ Les modalités, l'évolution, la constatation du paiement et le reçu pour solde de tout compte
- ◆ La protection du salaire
- ◆ Les avantages en nature

## Module 2 – Applications pratiques (3 jours)

## Les charges sociales et fiscales

## Les éléments ayant une influence sur la paie :

- ◆ Formules de maintien du salaire avec ou sans indemnités versées par un organisme de prévoyance
- ◆ Les bulletins de paie dans les associations sous les conventions 51, 66, CC unique du maintien à domicile
- ◆ La détermination des heures supplémentaires et complémentaires, (selon législation en vigueur)
- ◆ Les contrats aidés dans les associations
- ◆ L'association face au contrôle URSSAF

## Date (s) :

25-26 février et 17-18-19 mars 2020

## Lieu :

URIOPSS IDF

## Durée :

5 jours (35 heures)

## Tarif adhérents :

1550 €

## Public :

- ◆ Personnes désirant se perfectionner pour mieux comprendre l'articulation entre le droit, les conventions collectives et l'exécution des paies
- ◆ Personnes assurant les aspects administratifs de la gestion du personnel : embauche, départ du salarié...

## Méthodes pédagogiques :

- ◆ Groupe limité à 15 stagiaires
- ◆ Analyse des textes et de la jurisprudence récente
- ◆ Remise de documentation
- ◆ Partie pratique

(se munir d'une calculatrice de poche)

## Intervenant (s) :

**Catherine AUDIAS** : Consultant-Formateur en droit social, droit associatif et en management des associations de l'action sociale et

**Marie-Pierre BAÏNACHI-MILLER** : DRH externalisée, formatrice en droit social et techniques de la paie, dirigeante de la Société Direction RH Sas et collaboratrice de l'URIOPSS IDF

## Suivi et évaluation :

- ◆ Signature d'une feuille de présence et délivrance d'une attestation de fin de formation
- ◆ Evaluation de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation et de satisfaction

*Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.*